

**Objet : Plan Pastoral de territoire : expérimentation - investissement cabane pastorale mobile**

Le Président expose :

Dans le cadre du Plan Pastoral des Baronnies Provençales, une vingtaine de dossiers d'aménagements pastoraux pour plus de 378 000 € de travaux ont été financés ces 4 dernières années. L'ADEM accompagne les éleveurs dans leurs projets: clôtures, débroussaillage, piste d'accès... Le manque d'hébergement des éleveurs et/ou bergers a ainsi été identifié comme un des facteurs limitants pour l'utilisation de certains secteurs pastoraux.

En s'appuyant sur une expérience du CERPAM et les connaissances du contexte des Baronnies, il paraît intéressant d'expérimenter l'utilisation d'un abri pastoral ou cabane pastorale mobile, pour la gestion des estives et/ou des zones pastorales des Baronnies. Le CERPAM et la fédération des Groupements Pastoraux de PACA ont expérimenté deux cabanes pastorales mobiles. L'objectif de l'action est de poursuivre cette expérimentation pour adapter ce prototype aux spécificités des Baronnies.

Les zones pastorales de petites tailles associées à une relativement faible ressource à l'hectare entraînent une durée de pâturage sur une même zone relativement courte. Ces courtes périodes ne permettent pas d'envisager l'installation d'une cabane pastorale pérenne. La cabane mobile peut, par contre, permettre de suivre les mouvements du troupeau (changement d'unité de gestion) tout en assurant le nécessaire confort au berger. De plus, dans le cadre de la protection du troupeau, loger le berger à proximité est essentiel. D'autre part, une des spécificités des Baronnies est un pâturage possible sur toutes les saisons. La mobilité de l'abri permettra une utilisation à différentes périodes de l'année et aussi par différents utilisateurs. La cabane mobile ou abri mobile doit répondre à un besoin de logement pour une courte période d'utilisation ou à un besoin momentané en attente d'une situation fixe.

Conformément aux objectifs de la Charte du Parc, le Président propose d'expérimenter l'usage d'une cabane pastorale mobile adapté aux spécificités des Baronnies.

Le Président propose que :

- Le SMBP réalise l'investissement de cet équipement
- L'ADEM, avec son accord, en assure la gestion et le suivi : évaluation des besoins, calendrier prévisionnel de location, vérification de l'état... Un loyer modique sera proposé aux éleveurs pour permettre d'assumer les frais d'entretien et d'assurance.
- Le SMBP sollicite les financements dans le cadre du Plan Pastoral des Baronnies, auprès de la Région Rhône-Alpes et des fonds européens du FEADER.

Au regard des expérimentations menées en PACA, le Président propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses HT		Plan de financement prévisionnel	
Prototype de cabane pastorale (sur la base des prototypes élaborés par le CERPAM)	35 000 €	Région Rhône-Alpes (PPT fiche 4) – 37.5 %	13 125 €
		FEADER – 37.5%	13 125 €
		Auto-financement du SMBP – 25 %	8 750 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>35 000 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** d'inscrire cet investissement au budget primitif 2015 du SMBP
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD